



Sécurité sociale si on est frontalier

Par **wormsette**, le 13/01/2012 à 14:04

bonjour,

je souhaiterais savoir si je suis dans " l'illégalité " suite à une mauvaise information de ma part sur le sujet de la sécurité sociale et des frontaliers. mon problème est le suivant, j'ai travaillé en suisse pendant quelques mois, période durant laquelle je travaillai de temps en temps en france aussi. malheureusement j'ai eu un accident de voiture (non responsable) en rentrant du travail (suisse) alors que j'étais toujours affiliée à la sécurité sociale française. aujourd'hui je dois rouvrir mon dossier lié à l'accident car il y a eu des complications médicales, et je crains d'être radié de la sécurité sociale, on m'a dit que c'est ce que je risquais étant donné que je travaillai en suisse tout en étant encore enregistrée à la sécu. pouvez vous m'aider à ce sujet? par avance merci.